

Pôle cohésion sociale et santé
Direction jeunesse et solidarités
Rapporteur : Lydie LE POITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2025_036
SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2025

36 - PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ
SIGNATURE DE LA CHARTE "VILLES ACTIVES DU PNNS"

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition, au sens de l'alimentation et l'activité physique.

Il vise à agir sur les différents leviers de la nutrition : l'alimentation, l'activité physique dont les mobilités actives (marche, vélo), et la lutte contre la sédentarité, la promotion d'un bon état nutritionnel contribue à la réduction des facteurs de risque des maladies les plus fréquentes dont souffre la population, comme les maladies cardio-vasculaires, de nombreux cancers, l'obésité ou encore le diabète.

La charte « Villes actives du PNNS » permet de démontrer l'engagement fort et bien ancré de la Ville dans la promotion de la santé en nutrition. En effet, à travers son plan municipal de santé, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin met en œuvre une stratégie globale visant à l'amélioration de la nutrition et de la santé de la population par l'alimentation et l'activité physique pour tous les publics de la petite enfance aux seniors, en portant une attention particulière aux populations les plus fragiles.

La charte PNNS contient les 6 engagements suivants :

1. devenir un acteur actif du PNNS en mettant en œuvre, promouvant et soutenant toute action qui contribue à l'atteinte des objectifs du PNNS ;
2. nommer un référent « actions du PNNS » qui aura la charge et la légitimité pour initier, suivre et coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de cette charte. Pour la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, il s'agit du chargé de projet Atelier Santé Ville ;
3. mettre en œuvre, chaque année une ou plusieurs actions conformes au PNNS selon les domaines d'interventions définis pour votre structure ;
4. appliquer et promouvoir les recommandations nutritionnelles du PNNS ;
5. afficher le logo d'engagement PNNS de façon explicite sur les documents informant des actions menées ;
6. rendre compte annuellement des actions mises en place.

En contrepartie, le PNNS s'engage à fournir le cadre, les outils et les conseils utiles à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions et à valoriser les actions développées par les signataires en favorisant les échanges pour permettre le développement des actions les plus efficaces.

La charte est conclue pour une durée de 5 ans renouvelable.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la labellisation auprès de l'Agence Régionale de Santé Normandie,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte « Villes actives du PNNS ».

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE



Vu l'avis favorable de la commission n°2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 20h54		Nombre de votants : 53	
Pour : 53	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

PJ : 2

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 5 février 2025

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 42
Date de la convocation et de son affichage : 23 janvier 2025

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le cinq février à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 23 janvier 2025 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Nouredine - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - FRANÇOISE Bruno (mandataire TARIN Sandrine jusqu'à son arrivée 20h07) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h38) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée à 17h41 et départ à 20h07) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

AMBROIS Anne a donné procuration à SIMONIN Philippe
BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne
BROQUAIRE Guy a donné procuration à LEMOINE Morgan
DUVAL Karine a donné procuration à RONSIN Chantal
FAGNEN Sébastien a donné procuration à LEFRANC Bertrand
HÉBERT Karine a donné procuration à HERY Sophie
HUREL Karine a donné procuration à HULIN Bertrand
ISOIRD Valérie a donné procuration à MARTIN Patrice
LELONG Gilles a donné procuration à Stéphanie COUPÉ
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
VARENNE Valérie a donné procuration à PLAINEAU Nadège

ABSENTE

HAMON-BARBÉ Françoise

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE



CHARTRE D'ENGAGEMENTS PNNS

NUTRITION
ALIMENTATION
ACTIVITÉ PHYSIQUE



Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025



ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE



ENGAGEZ-VOUS POUR LA NUTRITION ET LA SANTÉ

L'alimentation et l'activité physique constituent deux déterminants majeurs et modifiables de l'état de santé de chacune et de chacun.

C'est en ce sens que le Programme national nutrition santé (PNNS 4) est déployé par le ministère chargé de la Santé pour mobiliser autour de l'importance d'une bonne nutrition pour tous, facteur de développement et de maintien en bonne santé tout au long de la vie. En agissant sur les différents leviers de la nutrition (l'alimentation et l'activité physique dont les mobilités actives (marche, vélo), et la lutte contre la sédentarité) la promotion d'un bon état nutritionnel contribue à la réduction des facteurs de risque des maladies les plus fréquentes dont souffre la population : maladies cardio-vasculaires, nombreux cancers, obésité, diabète, etc. Pour être efficaces, les actions mises en œuvre pour améliorer l'état nutritionnel de la population, doivent aussi agir sur des valeurs positives comme la convivialité et le plaisir !

Un bon état nutritionnel ne repose pas uniquement sur la responsabilité individuelle. Il est important d'agir sur l'environnement de chaque personne en créant des milieux favorables au développement d'une alimentation saine et d'une activité physique régulière.

À ce titre, l'ensemble des acteurs, tels que communes, les régions, les entreprises, les associations, aussi bien en métropole qu'en territoires ultra marin, ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre d'interventions de proximité, en adéquation avec les orientations du PNNS. Le lieu de travail constitue en effet l'un des terrains privilégiés pour toucher une très large population : les actifs en situation d'emploi se restaurent sur place et passent une part importante de leur vie sur leur lieu de travail. Il en va de même pour les lieux de vie, notamment urbains, dans lesquels nos concitoyens circulent et évoluent (écoles, crèches, centres sociaux, foyers de personnes âgées, etc.).

Faire connaître, valoriser, mutualiser les actions portées par les acteurs engagés et assurer une animation nationale est un objectif incontournable du PNNS 4. Un site internet « Réseau d'Acteurs du PNNS » : reseau-national-nutrition-sante.fr permet de mutualiser et de partager les expériences, les actions, les formations et les outils porteurs de messages nutrition santé.

Collectivités, entreprises, associations, votre rôle est fondamental ! En développant des actions locales en nutrition et en favorisant un environnement en cohérence avec ces objectifs, vous favorisez des comportements plus favorables et contribuez à l'amélioration de la santé de vos collaborateurs, partenaires, adhérents, concitoyens.

ENGAGEMENTS DU SIGNATAIRE

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE



Devenir un acteur actif du PNNS en mettant en œuvre, promouvant et soutenant toute action qui contribue à l'atteinte des objectifs du PNNS et s'attache à lutter contre les inégalités de santé

1

Nommer un référent « actions du PNNS » qui aura la charge et la légitimité pour initier, suivre et coordonner les actions mises en œuvre dans le cadre de cette charte

2

Mettre en œuvre, chaque année une ou plusieurs actions conformes au PNNS selon les domaines d'interventions définis pour chaque type de structure engagée (collectivité ou entreprise)

3

Veiller à ce que soient utilisés exclusivement les repères nutritionnels et les recommandations issues des **référentiels du PNNS** dans la mise en œuvre des actions de promotion de la nutrition afin de garantir les messages et leur cohérence auprès des publics ciblés. Les affiches, supports écrits ou diffusés par voie informatique porteurs du logo du PNNS¹ en sont le garant

4

5

Afficher le logo d'engagement PNNS de façon explicite sur les documents informant la population des actions menées

Rendre compte annuellement à l'ARS ou la DGS des actions mises en place durant l'année et prévoir avec elles les modalités de modifications de ses actions

6

¹ Ce sont les documents produits par le PNNS ou créés localement et validés dans le cadre de la procédure d'attribution du logo du PNNS. Voir www.mangerbouger.fr et reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/fr-les-supports-conformes-au-pnns.html

ENGAGEMENTS DU PNNS



Fournir le cadre, les outils et les conseils utiles à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions

1

2

Valoriser les actions développées par les signataires en favorisant les échanges pour permettre le développement des actions les plus efficaces

Mettre à disposition un site internet permettant de s'informer, de se former en nutrition :
reseau-national-nutrition-sante.fr

3



Valoriser et partager les actions en nutrition mises en place par les signataires dans le cadre des bonnes pratiques (actions innovantes, pérennes, reproductibles, ...) pour agir en nutrition

4

Transmettre au signataire le logo d'engagement PNNS pour valoriser les actions menées

5

Permettre l'accompagnement des signataires par le Cnam-ISTNA via le dispositif du Réseau d'Acteurs PNNS

6

La charte est conclue pour une durée de cinq ans renouvelable.



CHARTRE D'ENGAGEMENTS PNNS PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ

NUTRITION, ALIMENTATION, ACTIVITÉ PHYSIQUE

Les acteurs s'engagent pour la nutrition et la santé

- 1** Devenir un acteur actif du PNNS
- 2** Nommer un référent « actions du PNNS »
- 3** Mettre en œuvre, chaque année une ou plusieurs actions conformes au PNNS
- 4** Appliquer et promouvoir les repères nutritionnels du PNNS
- 5** Afficher le logo d'engagement PNNS
- 6** Rendre compte des actions déployées

Représentant de l'Etat

Date

Nom de la structure et représentant du signataire

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025



ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

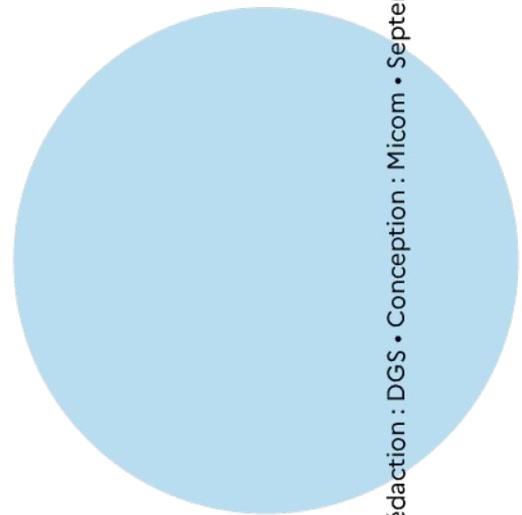
Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE



© Ministère de la Santé et de la Prévention, Paris, 2023
Direction générale de la Santé
14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP



Rédaction : DGS • Conception : Micom • Septembre 2023



VILLES ET NUTRITION :
AMÉLIORER LA NUTRITION ET LA SANTÉ
DE LA POPULATION PAR L'ALIMENTATION ET
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Etat des lieux
Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Janvier 2025

Crèche/Petite enfance

Mieux Manger (Alimentation)

- ✓ 7 crèches municipales :
 - 3 crèches avec site de production + livraison à une quatrième
 - 3 crèches avec un prestataire selon un cahier des charges respectant le Guide Alimentaire du jeune enfant (Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective - GEM-RCN)
 - 1 crèche familiale municipale (assistantes maternelles employées par la ville) avec repas des enfants au domicile de l'assistante maternelle
- ✓ Des référents de santé municipaux (puéricultrices ou infirmières) garantes de l'application du Guide Alimentaire du jeune enfant (GEM-RCN)
- ✓ Livret de conseils confectionné par les référents santé pour les parents (alimentation, recettes, grammages...)
- ✓ 1 éducatrice de jeunes enfants par crèche pour la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure
- ✓ Mise en place de Projet d'Accueil Individualisés (PAI alimentaire si un enfant est allergique)

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ Salle de psychomotricité dans chaque crèche
- ✓ Dans certaines crèches : organisation de séances d'éveil sportif et motricité

Milieu scolaire

Mieux Manger (Alimentation)

- ✓ Création d'une Direction de la restauration scolaire et collective en 2020
- ✓ Recrutement d'une Diététicienne en août 2022
- ✓ Depuis septembre 2023 l'ensemble des élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) bénéficient de repas produits par la cuisine centrale située espace René Le Bas
- ✓ Marché public alimentaire de la ville de Cherbourg en Cotentin : un appel d'offre denrées alimentaires conventionnelles, labellisées et BIO et un appel d'offres denrées alimentaires commercialisées en circuit court à destination des producteurs locaux.
- ✓ Qualité des repas : Achats de la cuisine centrale : >20% sont des produits issus de l'agriculture biologique, 17% sont des produits locaux et 13% sont des produits sous signe officiel de qualité
- ✓ Loi Climat et Résilience : 1 menu végétarien par semaine

- ✓ 3 800 enfants sont pris en charge par le personnel de la ville et les animateurs périscolaires sur le temps du midi
- ✓ 39 sites de restaurations scolaires
- ✓ Tarif adapté de 10 centimes à 6 euros en fonction du Quotient Familial CAF
- ✓ Menus interactifs pour les élèves du premier degré : composition des plats proposés. Commissions menus par secteur (3 par an) avec les intervenants du temps du repas et les représentants de parents d'élèves
- ✓ Repas à thèmes tout au long de l'année scolaire, en lien avec la programmation culturelle, sportive, les relations internationales et les projets pédagogiques portés par la direction de l'éducation et les prestataires animation
- ✓ Journées portes ouvertes, visites de la cuisine centrale et des sites de restauration scolaire Projets d'accueil individualisés en fonction des pathologies des enfants : repas spécifiques garantis selon les modalités de la cuisine centrale
- ✓ Non géré par la collectivité : les 3 lycées sont labellisés "je mange Normand dans mon lycée". En 2022, le lycée Millet se classe 3ème au classement % produits normands et 2ème au classement % produits bio
- ✓ Présence de producteurs à la cantine (opérations ponctuelles)

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

Dans le cadre du PEDT signé en juin 2023 pour une période de 3 ans, différents parcours éducatifs sont déployés au sein des écoles et sur les temps péri et extrascolaires, avec notamment un axe sportif décliné en plusieurs types d'actions :

✓ Le **déploiement des interventions des 8 éducateurs sportifs municipaux** à l'ensemble des écoles de Cherbourg-en-Cotentin afin d'accompagner les enseignants sur des technicités d'enseignement et de pratique sportive a été mis en place à la rentrée 2022-2023. Pour ce faire, il a été élaboré un "catalogue" des activités proposées dans le cadre des interventions temps scolaire et notamment les activités à technicité particulière (sports de pleine nature, acrosport, course d'orientation, etc.) et celles qui peuvent donner lieu à des rencontres inter-écoles (course d'orientation, rencontres athlétisme, rencontre waterpolo ...). L'objectif est qu'en fin de CM2, les enfants scolarisés sur Cherbourg en Cotentin aient pu bénéficier de l'ensemble de l'offre.

Certaines autres interventions sont proposées par des associations sportives sur le temps scolaire.

✓ Le **savoir-nager** afin de lutter contre les noyades et de développer l'aisance aquatique est une des priorités de l'État en matière de prévention. Il consiste en un apprentissage en stages massés (4 séances/semaine sur 2 semaines) à destination des enfants de MS au CP. Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1.

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés. Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec

le collège et notamment de garantir la validation de l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité)

Il est donc proposé 7 séquences de 8 séances chacune tout au long de la scolarité des élèves.

✓ Le **savoir-rouler à vélo** qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

✓ La **voile pour les CM2** : désormais tous les élèves de CM2 de Cherbourg-en-Cotentin bénéficient de séances de voile scolaire. Les élèves participent à 6 séances de voile en CM2.

Projets en cours

- ✓ Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire : diagnostic (pesées du gaspillage), expérimentation de 6 sites pilotes : observation, mise en place d'actions (production, distribution, animation), évaluation du dispositif
- ✓ Valorisation des bio déchets par les Petits composteurs : actions pédagogiques et visites de site
- ✓ Education au goût : sensibilisation des intervenants du temps du repas
- ✓ Visites d'exploitations en lien avec les fournisseurs du marché public de la ville. Mise en place d'ateliers participatifs avec les enfants sur la constitution des menus
- ✓ Plan pluriannuel de diversification des protéines
- ✓ Perspective : Education au goût : sensibiliser les agents de distribution et les animateurs périscolaires

Hors milieu scolaire

Mieux Manger (Alimentation) :

- ✓ Activités cuisine dans les centres sociaux

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ 800 enfants le mercredi dans les accueils de loisirs 3-12 ans et durant les vacances scolaires
- ✓ Promotion du dispositif d'Etat Pass'Sport, ainsi que ceux des collectivités territoriales telles le Spot 50 (Conseil Départemental de la Manche) et Atouts Normandie (Région Normandie)
- ✓ C loisirs: aide financière municipale de 20 euros pour les 6 - 11 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ainsi que pour tous les collégiens pour pratiquer une activité de loisirs
- ✓ Public jeunes : une école municipale d'éveil sportif (Moyenne Section au CE1) répartie sur l'ensemble du territoire pilotée par les éducateurs de la ville afin de découvrir les sports individuels et collectifs à travers des jeux sportifs

- ✓ Dispositif Sport vacances 5-12 ans sur les 3 secteurs de la ville durant les vacances scolaires : initiation et découverte d'activités sportives variées

Etudiants

Mieux Manger (Alimentation)

- ✓ Association EPI'ETU : épicerie solidaire
- ✓ Ouvertures de gymnase hebdomadaires pour l'ensemble des jeunes, pas seulement les étudiants, par un éducateur sportif municipal

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ Promotion du dispositif d'Etat Pass'Sport et de la Région Normandie Atouts Normandie

Jeunesse

Mieux Manger (Alimentation)

- ✓ Repas réguliers à thème + atelier cuisine dans les espaces jeunes

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ Activités sportives proposées dans les gymnases municipaux en direction du public jeunes et encadrés par un éducateur sportif de la ville (voile, boxe, football, ...)
- ✓ Activités sportives régulières par un éducateur sportif de la ville auprès de jeunes en difficultés dans leur parcours scolaire ou professionnel : classe-relais ou encore promo 16-18

Projets en cours :

- ✓ Evolution sur quelques repas proposés (soirées festives, goûters) et sur la mobilité douce

Population en situation de précarité

Mieux Manger (Alimentation) :

- ✓ Programme Municipal PRE (Programme réussite éducative) pour les familles résidant dans les quartiers prioritaires politique de la ville, étendu aux quartiers de veille active
- ✓ Accompagnement individuel des familles dans la globalité (nutritionnel, psychologique, APS etc...)
- ✓ Le CCAS de Cherbourg-en-Cotentin avec 3 épiceries solidaires :
 - EPISODE est une épicerie sociale qui accueille environ 205 bénéficiaires et leur propose des produits avec une participation financière de 0 à 50% en fonction des revenus. Dans le cadre de l'harmonisation des politiques d'aide alimentaire de Cherbourg, la ville est divisée en trois secteurs et EPISODE assure l'aide alimentaire du secteur ouest (Equeurdreville-Hainneville et Querqueville)
 - ASCO : épicerie sociale à Octeville

- Le GAFT pour le secteur Est (Tourlaville et La Glacière).

Le CCAS fournit également des Chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) qui permettent d'acheter des denrées de première nécessité dans des supermarchés, notamment dans le cas où le format de l'épicerie ne convient pas.

- ✓ Convention de dons alimentaires entre la cuisine centrale et l'association La Chaudière
- ✓ Ateliers cuisine dans les centres sociaux

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ Dans les centres sociaux, cycles bien-être : interventions d'éducateurs sportifs, marche nordique, marche, randonnées, relaxation...

Projets en cours :

- ✓ Réponse à un appel à projet pour labelliser un centre social aux Provinces "Centre Social Promoteur de Santé" accompagné de la coordinatrice de l'ASV. Projet de travailler sur la nutrition et les CPS (Compétences psychosociales)
- ✓ Elaboration des axes du nouveau contrat de ville 2024-2030 avec une attention particulière sur la précarité alimentaire

Grand public

Mieux Manger (Alimentation)

- ✓ Ateliers cuisine dans les centres sociaux

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ Dans les centres sociaux, cycles bien-être : interventions d'éducateurs sportifs, marche nordique, marche, randonnées, relaxation...
- ✓ Les « Foulées ensemble », les Foulées de la Presse de la Manche, Octobre rose, la Cherbourgeoise

Personnes âgées

Mieux Manger (Alimentation)

- ✓ Dans 6 résidences municipales, forfait autonomie pour payer des prestations (114€ an/personne)
- ✓ Restauration collective le midi (2 productions locales, 2 prestations externalisées, 2 sans restauration collective, 1 portage des repas)
- ✓ Les aides à domicile sont formées sur la nutrition (portage des repas)
- ✓ EPHAD : 1 restauration sur place, 2 restaurations externalisées

Mieux Bouger (Activité Physique et Sportive)

- ✓ Randonnées pédestres tous les vendredis après-midi par la direction des sports
- ✓ Interventions d'éducateurs sportifs ville + CLT (basket santé, gym douce)
- ✓ Programme sur l'ensemble de l'année des escapades bleues (activités culturelles et sportives)

Projets en cours

- ✓ Projet harmonisation des pratiques au niveau des offres alimentaires des 3 EPHAD

Mobilité douce

- ✓ BNG (Bus Nouvelle Génération) mis en service en 2024
- ✓ Schéma directeur cyclable 2022-2035 (nouveaux aménagements cyclables, nouvelles zones apaisées (20 et 30) + déploiement du stationnement vélo) :
 - Stationnement vélo - abris : 1 local vélo fermé de 42 places en cœur de ville / 1 abri fermé de 12 places parking Notre dame
 - Stationnement vélo - arceaux : le déploiement est en cours. Au total, pour le moment 1 330 arceaux déployés sur CEC
 - Eclairage : au-delà des candélabres, marquage photoluminescent sur le chemin de la Mare (Tourlaville) et sur la voie du Homet pour guider les cyclistes et piétons dans leurs déplacements nocturnes
 - Aménagement de pistes cyclables et zones apaisées en cours et progressif jusqu'en 2035
 - Service de location de vélos/ trottinettes Bird (depuis juillet 2022)
 - Abris vélos fermés sur les stations intermodales de la ville en lien avec le BNG (2 abris à la gare ; 1 à Anjou ; 1 au centre aquatique d'EQHA ; 1 à la mairie de Tourlaville)
- ✓ Evènement annuel "Fête du vélo" dans le cadre de "Mai à Vélo" (1ère édition 2023 --> reconduit en 2024)

Projets en cours

- ✓ Schéma directeur Cyclable 2022-2035 (nouveaux aménagements cyclables, nouvelles zones apaisées (20 et 30) + déploiement du stationnement vélo
=> Phase opérationnelle en cours

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025



ID : 050-200056844-20250207-DEL2025_036-DE



VILLES ET NUTRITION :
AMÉLIORER LA NUTRITION ET LA SANTÉ
DE LA POPULATION PAR L'ALIMENTATION ET
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Propositions d'actions
conformes au PNNS pour 2025

1. Actions à destination des personnes âgées

Intitulé du projet : Activités physiques dans les résidences autonomie et EHPAD. Intervention des éducateurs/animateurs sportifs territoriaux

Descriptif :

L'intervention des éducateurs sportifs doit permettre de renforcer les actions sportives déjà menées dans les résidences autonomie et EHPAD et d'apporter une expertise afin de mobiliser le plus grand nombre de résidents.

Les éducateurs sportifs (APS et aquatiques) de la direction des sports interviendront soit directement dans les EHPAD et résidences autonomie soit, pour celles et ceux qui le peuvent, dans les gymnases et piscines de Cherbourg-en-Cotentin.

Les activités pourront être de type :

- renforcement musculaire doux, coordination
- travail de l'équilibre et de la coordination (exercices simples debout ou assis)
- jeux moteurs et ludiques (parcours de motricité, cerceaux, jeux de lancer, laser run adapté, basket, handball, marche active, marche ou course d'orientation....)

Objectifs du projet :

- Favoriser la socialisation et briser l'isolement en encourageant les résidents à partager des activités de groupe et à tisser des liens sociaux
- Promouvoir la santé mentale au travers d'activités visant à prévenir le déclin cognitif et à renforcer la confiance en soi
- Réduire le stress et l'anxiété
- Maintenir la vitalité en proposant des Activités Physiques Adaptées (APA) aidant à entretenir la mobilité, l'équilibre et la force musculaire
- Contribuer à l'épanouissement personnel, notamment par l'intermédiaire d'activités créatives et l'apprentissage de nouvelles compétences,
- Prévenir l'ennui et la sédentarité

Bénéficiaires du projet :

Résidents des EHPAD (Bérégovoy, la Quincampoise, Sérénité) et résidences autonomie de Cherbourg-en-Cotentin (Vieux Château, la Chancelière, Myosotis, la Noé, les Roquettes, la Chênaie).

Evaluation :

- Nombre de séances en animations sportives et nombre de participants
- Nombre de séances en animations aquatiques et nombre de participants
- Evaluation de l'autonomie des participants (progression, observation par les éducateurs et les professionnels de santé)
- Satisfaction des participants (questionnaire ou entretien)
- Evaluation du stress, de l'ennui et de la sédentarité (questionnaire ou entretien)

2. Actions en milieu scolaire

2.1 Intitulé du projet : Développer l'offre végétarienne au sein de la restauration scolaire

Descriptif :

La loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021 conforte le menu végétarien en expérimentation depuis la loi EGalim. Cette décision est applicable depuis le 1er janvier 2023. La restauration collective de Cherbourg-en-Cotentin souhaite développer son offre de menu végétarien sur l'aspect qualitatif.

Objectifs du projet :

- Développer qualitativement l'offre végétarienne
- Former les nouveaux agents aux plats végétariens

Bénéficiaires du projet :

Tous les enfants bénéficiant de la restauration scolaire de Cherbourg-en-Cotentin (environ 3800 enfants).

Evaluation :

- Nombre de nouvelles recettes proposées
- Nombre d'agents formés
- Évaluation qualitative des plats végétariens proposés

2.2 Intitulé du projet : Education au goût et à l'alimentation de l'enseignement scolaire au temps de restauration scolaire avec l'école Rousseau (Tourlaville)

Descriptif :

Le repas est un moment privilégié d'apprentissage en famille ou à l'école. Les menus équilibrés des restaurants scolaires aident les élèves à acquérir de bonnes habitudes alimentaires.

L'éducation à la nutrition intervient en classe, dès l'école où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires. Les enseignants jouent un rôle clé pour apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé. Une enseignante de l'école Rousseau a le projet de travailler avec la restauration scolaire afin de mettre en place des actions autour de l'alimentation.

Objectifs du projet :

- Développer chez les élèves leur capacité à goûter, à verbaliser leurs sensations et à choisir leurs aliments
- Aider les enfants à comprendre l'importance d'une alimentation saine pour leur croissance et leur bien-être
- Favoriser une approche pédagogique globale autour de l'alimentation, liant les savoirs académiques et la pratique quotidienne

Bénéficiaires du projet :

Les élèves d'une classe de l'école Rousseau

Evaluation :

- Nombre d'actions réalisées sur l'année scolaire
- Nombre d'enfants ayant bénéficié de cette sensibilisation

3. Actions auprès des populations en situation de précarité

Intitulé du projet : Favoriser l'accès des habitants des QPV à une alimentation de qualité

Descriptif :

La précarité alimentaire fait partie des 4 orientations globales communes aux trois quartiers de la politique de la ville inscrites au contrat de ville nouvellement signé. La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

Objectifs du projet :

- Sensibiliser à la nutrition les publics précaires en lien avec la banque alimentaire
- Sensibiliser les parents et leurs enfants à l'équilibre alimentaire autour du goûter, en renforçant leurs compétences psychosociales (Projet au centre social Olympe de Gouges)

Bénéficiaires du projet :

Habitants des QPV

Evaluation :

- Nombre de familles participant aux actions « nutrition » du centre social Olympe de Gouges
- Nombre de participants aux actions « nutrition » en lien avec la banque alimentaire